

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 25/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DAGORN-PLATRERIE – Modification(s) de société

Référence : L028505

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 13 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Évènement(s) : Modification(s) de société



SELARL ERIC BRIZARD Avocat 1, rue Jacques Monod 35760 SAINT-GREGOIRE
TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL Dénomination : DAGORN-PLATRERIE. Forme :
SARL. Capital social : 40000 euros. Siège social : 8 Rue DE LA BISE – zone artisanale
les Alleux, 22100 TADEN. 302264395 RCS de Saint Malo. Aux termes de l'assemblée
générale extraordinaire en date du 29 novembre 2024, les associés ont décidé, à compter
du 1 décembre 2024, de transférer le siège social à 2 impasse Louis Blériot – ZA de Bel
Air, 22100 Quevert. Mention sera portée au RCS de Saint Malo.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
